E-LIGHT
11 Avenue Paul Verlaine
38100 Grenoble
Email: sylvain@e-light.fr
Tel: 0686562823

SSIAP 1 pour le spectacle

Le DIPLÔME SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES (SSIAP) de niveau 1 est souvent un prérequis aux embauches en salle de spectacle. En effet en tant que régisseurs dans une salle nous sommes le premier maillon de la prévention et de l'assistance à personnes. Ces sessions de SSIAP sont composées uniquement d'apprenant travaillant dans les domaines du spectacle ou de l'évènementiel afin de mieux répondre à leur prérogative tout en suivant le programme obligatoire du SSIAP 1.

Durée: 67.00 heures (10.00 jours)

Profils des stagiaires

- Tout techniciens du spectacle ou régisseurs, même débutants.

Prérequis

- Savoir lire, écrire et parler le français.
- Etre apte à retranscrire des anomalies sur une main courante (rédaction écrite).
- Etre titulaire de l'AFPS ou du PSC1 depuis moins de 2 ans, soit CFAPSE, PSE1 ou SST en cours de validité
- Etre apte médicalement.

Accessibilité

Cette formation est accessible aux publics en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite. Des aménagements peuvent être prévus en fonction des profils. Nous contacter pour plus d'information.

Délai d'accès : pour cette formation un délai de 2 mois minimum est nécessaire à votre enregistrement en formation.

E-LIGHT
11 Avenue Paul Verlaine
38100 Grenoble
Email: sylvain@e-light.fr
Tel: 0686562823

Objectifs pédagogiques

- Connaître le comportement du feu, les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH ainsi que les installations techniques afin de pouvoir effectuer l'entretien du matériel de sécurité incendie.

E-LIGHT
11 Avenue Paul Verlaine
38100 Grenoble
Email: sylvain@e-light.fr
Tel: 0686562823

Contenu de la formation

- 1ère partie : Le feu et ses conséquences
    - Le feu et son comportement
- 2ème partie : Sécurité incendie
    - Principes de classement des établissements
    - Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
    - Desserte des bâtiments
    - Cloisonnement d'isolation des risques
    - Evacuation du public et des occupants
    - Désenfumage
    - Eclairage de sécurité
    - Présentation des différents moyens de secours
- 3ème partie : Installations techniques
    - Installation électrique
    - Ascenseurs et nacelles
    - Installations fixes d'extinction automatique
    - Colonnes sèches et humides
    - Systèmes de sécurité incendie
- 4ème Partie : Rôle et missions des agents de sécurité incendie
    - Le service de sécurité
    - Présentation des consignes de sécurité et main courante
    - Poste de sécurité
    - Rondes de sécurité et surveillance des travaux
    - Mise en œuvre des moyens d'extinctions
    - Appel et réception des services publics de secours
    - Sensibilisation des occupants
- 5 partie : Concrétisation des acquis
    - Visites applicatives (En salle de spectacle)
    - Mise en situation d'intervention

E-LIGHT
11 Avenue Paul Verlaine
38100 Grenoble
Email: sylvain@e-light.fr
Tel: 0686562823

Organisation de la formation

Equipe pédagogique
Fabien Fernandes
Plateau technique du CRAFS Centre Régional aux Formations de Sécurité

Effectifs Minimal / Maximal
4 / 10

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- SSI en fonction et aire de feux avec extincteurs pédagogique pour scénario de mis en situation
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
- Livret de formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Dernière mis à jour du programme:
11/01/2022

Modalités d'obtention de la certification:
Epreuve écrite (QCM de 30 questions) et épreuve pratique (Ronde avec anomalies et sinistre pour une durée de 15 minutes par stagiaire)

Durée de validité de la certification (en année):
3